

À Bondy, le 19 décembre 2023

Situation du commissariat de Bondy

Le 13 décembre, le Tribunal Administratif de Montreuil a décidé de condamner l'Etat en raison de la vétusté avancée du commissariat de Bondy, suite à la saisine du juge des référés par l'ordre des avocats du barreau de Seine-Saint-Denis.

Le juge administratif a dressé plusieurs injonctions à réaliser dans les délais les plus brefs au Ministère de l'Intérieur concernant les conditions d'accueil des gardés à vue ainsi que sur l'état d'insalubrité des locaux.

Dès 2021, avec la Maire des Pavillons-sous-Bois de l'époque, Katia COPPI, le Maire de Bondy, a saisi Monsieur le Ministre de l'Intérieur afin de souligner l'état de vétusté du commissariat de Bondy.

A deux reprises, la Ville de Bondy a officiellement formulé la demande de construction d'un nouveau commissariat sur la commune, permettant d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires de police, d'améliorer les conditions d'accueil des victimes et des témoins, et d'assurer correctement les droits des gardés à vue.

A la lecture de ce jugement, le Maire de Bondy réitère officiellement sa demande de construction d'un nouveau commissariat afin de mieux assurer les missions de sécurité au bénéfice des Bondynois.